

DELIBERATION n° CS 04 11 23
Séance du Mercredi 8 Novembre 2023

BUDGET EAU
DECISION MODIFICATIVE N°1

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 14
Procuration : 0
Absent : 5

Date de la convocation

Le 25 octobre 2023

Date d'affichage

Le Mercredi 8 Novembre 2023 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Jacques FAUBEC, M. Patrice SUAREZ, M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC, Mme Muriel LARRIEU, M. Gérard LILLE, M. Jean Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO, M. Claude NEF, M. Anthony CHAULET, M. Jean Pierre SALERS

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES est représenté par M. Claude VETTOR

Absent excusé : Mme Françoise CARRIE, M. Didier DUPRONT, Mme Céline SALLES, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoît DESENLIS

En investissement, il est proposé de reventiler les sommes budgétaires des opérations ci-dessous en corrélation avec l'avancement de ces projets sur l'année en cours. Cette décision modificative est sans incidence sur le montant total de la section d'investissement.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2031 (20) : Frais d'études - 010	90 000,00		
21531 (21) : Réseaux d'adduction d'eau - 013	-28 000,00		
21531 (21) : Réseaux d'adduction d'eau - 014	-12 000,00		
21531 (21) : Réseaux d'adduction d'eau - 015	250 000,00		
2188 (21) : Autres	22 000,00		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 009	-300 000,00		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 012	100 000,00		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 016	250 000,00		
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques - 017	-202 000,00		
2318 (23) : Autres immobilisations corporelles - 007	-170 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

En fonctionnement, l'inflation des prix d'énergie nécessite de recourir à une augmentation budgétaire de 120 000 € qui est financée, exceptionnellement pour l'année en cours, par une aide gouvernementale inscrite au poste 778, autres produits exceptionnels. L'estimation du coût d'énergie pour 2023 est de 0.22 €/m3 soit + 4 cts/m3 par rapport à l'estimation du budget primitif.

Pour 2023, les aides gouvernementales mises en place vont nous permettre de limiter le coût de l'énergie et de rester dans l'estimation prévue.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6061 (011) : Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	120 000,00	778 (77) : Autres produits exceptionnels	120 000,00
Total dépenses :	120 000,00	Total recettes :	120 000,00

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
 Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve la décision modificative n°1 du budget eau, telle que présentée ci-dessus.

Le Président
 Francis DUPOUEY

